Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 056-215602434-20251204-2025_12_14-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

–

Séance du 4 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 décembre à 20 heures 30, Le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de SÉNÉ a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation du 27 novembre 2025 qui lui a été adressée par la Maire, conformément aux Articles L.2121.10, 11 et 12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame Sylvie SCULO, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Délibérations	Nombre de présents	Nombre de votants	Pouvoirs	Suffrages exprimés
N°01,03,04,05,06,07,08,09,11,12,13,14,15	24	24	5	29
N°10	24	22	4	26
N°16	23	23	4	27
N°17,20,35,37	23	20	6	26
N°18,19,21,22,23,24,25 ,28,29,32,34,36,38,40	23	23	6	29
N°26,27	22	22	6	28
N°30	23	22	6	28
N°31,39	23	21	5	26
N°33	22	22	5	27
N°41	22	20	6	26

Présents :

SCULO Sylvie, HOCQUART Mathias, DUPAS Isabelle, FACCHINETTI Régis, CHATILLON-LE GALL Katy, GUILLARD Anne, ROUAUD Damien, TAZE Christine (jusqu'au point n°16) ; MOREE Denys (sauf aux points n°26 et 27), MAUGENDRE Laure, MORIN Gilles, MOUTON Isabelle, FERTIL Yvan, LAIGO-ARCHAIMBAULT Pascale, FOUQUERAY Jean-Yves, DONAT Roland, PHELIPPO-NICOLAS Anne, THEOU François, ROIGNANT-CECIRE Mireille (sauf au point n°33), MOREL Anthony (sauf au point n°16), MERCIER Françoise, LE FRANC Clément (sauf au point n°41), DELAMOTTE Gérard, GONIDEC Jean-Marc.

Absent(s):

Bruno MARTIN, qui a donné pouvoir à Sylvie SCULO,
Irina ROYER, qui a donné pouvoir à François THEOU,
Laurent LAMBALLAIS, qui a donné pouvoir à Gilles MORIN,
Philippe PARLANT-PINET, qui a donné pouvoir à Mireille ROIGNANT-CECIRE,
Hélène LE GAC, qui a donné pouvoir à Anthony MOREL,
Christine TAZE, qui a donné pouvoir à Roland DONAT (à partir du point n°17),

Conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, et sur proposition de la Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder à un vote à main levée pour désigner le secrétaire de séance et désigne : Gilles MORIN

2025-12-14 - Modification du tableau des emplois

Rapporteur : Sylvie SCULO

Il convient de présenter un tableau des emplois conforme à la réalité des postes pourvus et aux besoins liés à la gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences au regard des nécessités de service. Il est donc nécessaire de procéder aux modifications suivantes :

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 056-215602434-20251204-2025_12_14-DE

1) Direction Sport-Culture-Vie Associative

- Au Conseil Municipal du 3 juillet 2025, 3 emplois de titulaires avaient été créés, sur les grades d'adjoint administratif, adjoint administratif principal de deuxième classe et adjoint administratif principal de première classe, à 17/5/35ème, pour le recrutement d'une assistante de direction. Le recrutement ayant été fait sur le grade d'adjoint administratif, qui correspond à la situation de l'agent recruté, il convient de supprimer les 2 autres postes. (**Postes n°162bis et 162ter**).

- Il est proposé de modifier le grade de référence du **poste n°202**, créé en Conseil Municipal le 3 juillet 2025, pour l'adapter au grade de l'agent recruté (création d'un poste d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à 28/35ème, à modifier en adjoint du patrimoine).

- Au Conseil Municipal du 3 juillet 2025, un poste de titulaire a été créé, sur le grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe, à 24,5/35ème pour augmenter le temps de travail d'un agent affecté à la médiathèque. Il est proposé de supprimer l'ancien **poste n°160**, grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe, à 17,5/35ème sur lequel était positionné l'agent.

- Il est proposé de transformer le **poste n°184**, du grade d'adjoint du patrimoine en adjoint technique, pour le faire correspondre au grade de l'agent.

2) Direction Petite Enfance-Enfance Jeunesse – Vie scolaire

Service Petite Enfance

Dans le cadre de la réorganisation du service petite enfance présenté précédemment, il est proposé de modifier les temps de travail des postes suivants :

Fonction	N° de poste	1er septembre 2025	1er janvier 2026	1er septembre 2026
Educatrice jeune enfant	187	31/35ème	31/35ème	33/35ème
Educatrice jeune enfant	49	28/35ème	28/35ème	30/35ème
Auxiliaire puéricultrice	30	22,5/35ème	31,5/35ème	35/35ème
Auxiliaire puéricultrice	324	13/35ème	15,5/35ème	17,5/35ème
Agent technique	146	28/35ème	35/35ème	35/35ème

- Par ailleurs, il est proposé de transformer le **poste n°84**, du grade d'adjoint technique principal de 2ème classe en adjoint technique, pour le faire correspondre au grade de l'agent.

- Il est enfin proposé de modifier la quotité du poste n°317, actuellement vacant, passage de 22,74/35ème à 20/35ème, quotité correspondant au besoin du service (poste d'agent technique en multi accueil)

Service vie scolaire

Il est proposé de modifier la quotité de 3 postes, pour les faire correspondre au temps de travail réellement effectué par les agents, qui correspond aux besoins du service :

- Poste n°44, passage de 34/35ème à 35/35ème,
- Poste n°181, passage de 22.74/35ème à 35/35ème,
- Poste n°321, passage de 23,52/35ème à 35/35ème.

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 056-215602434-20251204-2025_12_14-DE

Service entretien

- Au conseil municipal du 3 juillet 2025, un poste de titulaire a été créé, sur le grade d'adjoint technique, à 27/35ème afin de stagiairiser un agent auparavant recruté en tant que contractuel. Il est proposé de supprimer l'ancien poste de contractuel, **n°314** sur lequel était positionné l'agent.

3) Direction des services techniques

- Une assistante a été recrutée sur un emploi temporaire, à 17.5/35ème pour renforcer le secrétariat du service. Après quelques mois de fonctionnement, et une étude sur les besoins du service, il parait utile de pérenniser ce poste, et d'augmenter sa quotité de temps de travail, pour le passer à temps complet, ce qui permettra de décharger les équipes opérationnelles de certaines tâches administratives, et de créer un binôme au secrétariat.

- Il y a lieu de modifier le grade de référence du **poste n°41**, pour l'adapter au grade de l'agent recruté : passage du grade d'adjoint technique principal de 2ème classe à adjoint technique

Récapitulatif modification tableau des emplois au 4 décembre 2025

N° poste	Direction/Service	Poste	Cadre d'emploi	Situation avant	Situation après
162bis 162ter	Sport-Culture-Vie Associative/Administration	Assistante de direction	Adjoint administratif	Créés au CM 3/7/2025	Supprimés au CM du 4/12/2025
202	Sport-Culture-Vie Associative/Médiathèque	Médiathécaire	Adjoint du patrimoine	Grade d'adjoint du patrimoine ppal 2ème cl.	Grade d'adjoint du patrimoine
160		Agent de médiathèque	Adjoint administratif	Adj. Adm ppal 1ère cl. A 17,5/35ème	Supprimés au CM du 4/12/2025
184	Sport-Culture-Vie Associative/Salle de spectacle	Régisseur salle de spectacle	Adjoint du patrimoine	Poste sur grade adjoint du pat.	Poste sur grade adjoint technique
30/49/146/ 187/324	Petite enfance-Enfance Jeunesse – Vie scolaire/Petite enfance	Voir récapitulatif ci-dessus (modification quotités de postes)			
84		Agent technique Multi accueil PP	Adjoint technique	Adjoint techn ppal 2ème classe	Adjoint technique
317		Agent technique Multi accueil BDL	Adjoint technique	Poste à 22,74/35ème	Poste à 20/35ème
44	Petite Enfance-Enfance Jeunesse – Vie scolaire/Vie scolaire	ATSEM	Adjoint technique	Poste à 34/35ème	Poste à 35/35ème
181		ATSEM	Adjoint technique	Poste à 22.74/35ème	Poste à 35/35ème
321		ATSEM	Adjoint technique contractuel	Poste à 23,52/35ème	Poste à 35/35ème
314	Petite enfance-Enfance Jeunesse – Vie scolaire/Entretien	Agent d'entretien	Adjoint technique	Création poste titulaire à 27/35ème au CM du 3/7/2025	Suppression poste contractuel n° 314 à 15,6/35ème au CM du 4/12/2025

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 056-215602434-20251204-2025_12_14-DE

A créer	Services techniques/Administration	Assistante administrative	Adjoint administratif	Agent contractuel en accroissement d'activité à 17,5/35ème	Création poste adjoint administratif à temps complet au CM du 4/12/2025
41	Services techniques/CTM	Agent bâtiments	Adjoint technique	Adjoint technique ppal 2ème classe	Adjoint technique

Enfin, afin de simplifier la gestion du tableau des emplois, il est proposé :

- Que les postes nouvellement créés le soient sur des cadres d'emplois cibles. Le tableau des effectifs sera ensuite actualisé en fonction du grade de l'agent recruté.
- Qu'en cas de changement de quotité de temps de travail, le poste soit modifié (pas de suppression/création).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la fonction publique ;

Vu l'avis de la Commission Finances, Ressources Humaines et Bâtiments du 25 novembre 2025 ;

Après en avoir délibéré,

Par un vote à main levée et à l'unanimité,

Le Conseil Municipal :

CREE, SUPPRIME et MODIFIE les postes ci-dessus énoncés ;

APPROUVE la modification de gestion du tableau des emplois proposée ;

DONNE POUVOIR à Madame la Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Fait et délibéré avec les membres présents

Séné, le 9 décembre 2025
La Maire,
Sylvie SCULO

Signé par : Sylvie SCULO
Date : 09/12/2025
Qualité : Maire

Acte rendu exécutoire après transmission
au représentant de l'Etat le 9 décembre 2025
et publication le 9 décembre 2025.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.